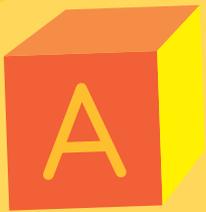




# Rentrée scolaire 2023

Organisation de la semaine  
dans les écoles publiques



**loire-authion.fr**  
familles@loire-authion.fr  
02 52 21 10 00



# Lundi, mardi, jeudi et vendredi

L'organisation des journées et l'ensemble des modalités d'inscription/annulation figurent dans le règlement intérieur, disponible sur demande ou sur internet.

- Les réservations non décommandées sont facturées, y compris en cas de maladie.
- La fréquentation des enfants aux temps périscolaires est facturée mensuellement.
- Les factures sont établies selon le quotient familial en vigueur et la présence aux accueils périscolaires est facturée par demi-heure.

## Accueil périscolaire

- **Inscription obligatoire**
- **Inscription et annulation** au plus tard le jour-même **jusqu'à 9h30** (effet rétroactif le jour-même)
- Les enfants sont accueillis dans une pièce réservée et peuvent arriver à n'importe quel moment.

## Étude surveillée

- Inscription obligatoire
- **Lundi, mardi et jeudi, du CE2 au CM2**
- Les enfants sont pris en charge directement après l'école. Ils ne peuvent pas être récupérés avant 17h30.

7h15 - 8h30

8h30 - 12h

12h - 14h

14h - 16h30

16h30 - 17h30

16h30 - 18h30



## Pause méridienne

- **Inscription obligatoire**, de manière régulière ou occasionnelle
- Durée du repas : 30 mn, initiation au goût, à la lutte contre le gaspillage, etc.
- Accompagnement pédagogique sur le temps hors repas
- **Inscription et annulation :**
  - Avant 9h30 le vendredi pour le lundi
  - Avant 9h30 le lundi pour le mardi
  - Avant 9h30 le mardi pour le jeudi
  - Avant 9h30 le jeudi pour le vendredi

## Accueil périscolaire

- **Inscription obligatoire**
- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi.** Tous les niveaux, y compris les élèves de CE2, CM1 et CM2 non-inscrits à l'étude surveillée
- Les enfants sont pris en charge **directement après l'école**. Ils peuvent être récupérés à n'importe quel moment
- **Inscription et annulation** au plus tard le jour même **jusqu'à 9h30**.
- Goûter fourni par Loire-Authion.

## Restauration scolaire, comment ça marche ?

Dans les écoles, le repas est un temps éducatif mais aussi un **lieu de sensibilisation au bien-manger**. Aussi la restauration collective de Loire-Authion propose-t-elle des **repas sains, équilibrés et responsables**. Pour tenir compte des spécificités locales, la commune prévoit différentes prestations en matière de restauration.

### Andard, Bauné, Corné, La Bohalle, La Daguénière

Les repas sont préparés et fournis par la Société Publique Locale (SPL) Papillote et Compagnie (Andard : tous les élèves de maternelle et une classe de l'élémentaire).

### Andard (autres classes de l'élémentaire)

Les élèves déjeunent dans les locaux de la résidence autonomie Le Village du Parc. Les repas sont préparés sur place par les agents municipaux.

### Brain-sur-l'Authion

Les repas sont préparés au restaurant scolaire par les agents municipaux, au sein de l'école.

### Saint-Mathurin-sur-Loire

Les repas sont préparés dans les locaux de la résidence autonomie Port la Vallée, par des agents municipaux. Ils sont transportés puis servis dans les locaux de l'école.

**Rentrée 2023**  
L'association Léo Lagrange Ouest reprend la gestion des ALSH à partir du 4 septembre.

## **Mercredi** - L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH est assuré par l'**association Léo Lagrange Ouest**. Pour les modalités de fonctionnement, les familles sont invitées à se rapprocher de l'association.

Les enfants sont accueillis, à la **demi-journée ou à la journée**, avec ou sans repas, prioritairement dans l'ALSH de la **commune de résidence des parents**. Pour les enfants domiciliés à **La Bohalle ou La Daguenière** : prise en charge à l'accueil périscolaire de la Daguenière. Léo Lagrange Ouest assure ensuite le transport jusqu'à l'accueil de loisirs de Brain-sur-l'Authion ou Andard, en fonction du choix des parents.

7h30 - 9h	9h - 12h	12h - 14h	14h - 17h	17h - 18h30
Accueil périscolaire	ALSH	Pause méridienne	ALSH	Accueil périscolaire

### Restauration du mercredi midi et pendant les vacances scolaires

#### **Andard**

Les enfants déjeunent dans les locaux de la résidence autonomie Le Village du Parc. Les repas sont préparés sur place par les agents municipaux.

#### **Brain-sur-l'Authion**

Les repas sont préparés par un agent municipal dans le cadre du restaurant scolaire.

#### **Bauné et Corné**

Les repas sont fournis par Papillote et Compagnie puis livrés et servis dans les ALSH de Corné et Bauné

#### **Saint-Mathurin-sur-Loire**

Les repas sont préparés dans les locaux de la résidence autonomie Port la Vallée, par des agents municipaux. Ils sont transportés puis servis dans le restaurant scolaire.

Se renseigner auprès de l'association **Léo Lagrange Ouest** : [www.leolagrange.org](http://www.leolagrange.org)